

# ÉMILE GABORIAU ET L'APPARITION DU ROMAN POLICIER FRANÇAIS

Speranța DOBOȘ, PhD Candidate,  
"Alexandru Ioan Cuza" University of Iași

*Abstract:* The purpose of this article is to describe how the French detective fiction emerged and developed. Gaboriau has the brilliant idea of reviving the narrative patterns already used by Edgar Allan Poe which he reemployed in modernised fiction. Even if the serialized novel was still in vogue at that time, Gaboriau succeeds in changing the themes which dominated this type of genre and he builds up his novels on a crime / detective theme that he implements in the serialized novel. This type of novel was extremely successful in France and worldwide; moreover, it was quickly translated in English and Mr. Lecoq became known worldwide. The most common critique brought to Gaboriau was that he abused his readers by suddenly interrupting the investigation and returning back in time twenty or thirty years before in order to explain the reasons of murder. But these were the demands of the structure of serialized novels and Gaboriau had to observe them. Still, he remains in the history of the detective novel as the "father" of the French detective novel, "le roman policier".

*Keywords:* French detective novel, the deduction/ induction technique, police inspector, serialized novel, crime fiction.

Il serait impossible de parler de l'histoire et de l'évolution du genre policier sans mentionner le rôle du feuilletoniste Emile Gaboriau dans l'apparition du roman policier français.

Le genre policier naît au milieu du XIXe siècle dans la littérature américaine, étant considéré un genre à part et ayant une histoire étroitement liée à l'histoire de cette époque et à l'ascension de la bourgeoisie. En France, le genre policier se développe pendant le Second Empire, dans l'époque de l'essor industriel et de l'avènement de la bourgeoisie et de la société de consommation. Les relations sociales se transforment et les moyens de transport se développent, spécialement les réseaux ferroviaires. Le bourgeois commence à voyager et les bibliothèques de gares apparaissent pour faciliter la circulation des journaux et des livres.

Un autre élément qui contribue à l'apparition du roman policier est le développement de la technique photographique. D'ailleurs, la police avait déjà commencé à utiliser toutes les technologies récentes dans leurs enquêtes parmi lesquelles l'identification des suspects à l'aide des photographies présentées aux témoins.

Si l'écrivain américain Edgar Allan Poe est considéré le père de la littérature policière, Émile Gaboriau représente un repère important dans l'histoire du roman policier. Il est l'un des romanciers feuilletonistes qui réussira à convaincre les lecteurs à accepter le véritable roman policier.

Poe a créé le premier détective de la fiction policière et, dans seulement cinq nouvelles, il met les bases de la nouvelle policière, selon les affirmations de Peter Haining en "*The Golden Age of Crime Fiction*": "*The man who invented the detective story was a deeply disturbed American writer and poet named Edgar Allan Poe...Poe created the first major detective in fiction and in just five stories laid down the ground rules for the detective story*"<sup>1</sup>. Ses premiers écrits policiers ont des sujets assez simples ; la trame, l'intrigue ne sont pas compliquées, mais Poe a le mérite de mettre l'accent sur le mystère, sur le crime produit dans des circonstances mystérieuses et apparemment inexplicables, sur les raisonnements déductifs du détective Dupin, sur l'observation attentive qu'il accorde aux preuves matérielles - traces et empreintes - et aux déclarations des témoins à base desquelles il tire des conclusions logiques et réussit à résoudre le mystère. Poe propose au lecteur le récit-problème, le récit-jeu ou le récit-puzzle qui instaura une forte tradition dans l'espace anglo-saxon et qui sera reprise par Conan Doyle et Agatha Christie.

Gaboriau va reprendre plus tard les schémas narratifs et les thématiques judiciaires de Poe dans « *L'Affaire Lerouge* », « *Le Dossier 113* » et « *Le Crime d'Orcival* ». L'exception c'est que l'enquête n'est pas menée par un détective privé, amateur, mais par un inspecteur de police, l'inspecteur Lecoq. « *L'Affaire Lerouge* » est le premier roman policier reconnu qui fournit un plan structurel et une trame détective bien définis. Dans « *Le Dossier 113* », l'inspecteur de police Lecoq, le détective créé par Gaboriau, utilise des techniques spécialisées des enquêtes, comme l'étude des empreintes, des traces, des photos.

---

<sup>1</sup> Haining, Peter, *The Golden Age of Crime Fiction*, Prion Book, Carlton Publishing Group, London, 2002, p.2.

Dubois remarque le fait que les romans de Gaboriau sont tributaires du roman populaire d'où ils tirent leurs origines : « Ces romans-là, comme *Le Dossier no.113*, restent-ils encore largement tributaires du roman populaire d'origine et les voit-on balancer entre deux formules. Mais, pour une part, cette hésitation correspond également à la contradiction fondatrice du nouveau genre policier, à sa duplicité foncière qu'il faut d'emblée mettre en cause »<sup>2</sup>.

Ce qui fait la différence entre Gaboriau et ses contemporains c'est que Gaboriau réussit à se détacher du sensationnel du crime et à se concentrer sur l'interprétation des preuves qui lient le criminel au crime et sur les motifs des crimes. D'ailleurs, la particularité du *Dossier 113* est de « ne pas fonder l'histoire de l'enquête et l'histoire du crime »<sup>3</sup>.

Gaboriau ne réussit seulement à créer un schéma de succès du roman policier français, mais aussi il réalise une fresque des plaisirs interdits de la société parisienne. Knight souligne que la narration est structurée autour d'un événement mystérieux et fatal qui est élucidé à l'aide de la détection rationnelle persistante ou à l'aide d'une explication narrative élaborée, ce qui détermine le centre structurel d'un roman policier bien structuré.

Gaboriau, comme Dashiell Hammett, un autre auteur de romans policiers qui a eu une grande influence sur le développement du genre, ne s'est jamais répété dans ses romans. Ses grands romans ont eu un impact international et son schéma de fiction narrative policière a beaucoup influencé la structure du roman policier: "*The major novels had great international impact and his pattern of closely involved detection among clues, mysterious twists, and a final amazing revelation became a powerful model for the emerging book-length crime-focused story*"<sup>4</sup>.

Selon les remarques de R. F. Stewart, le roman policier de Gaboriau est devenu une marque pour un genre identifiable: « "*the Gaboriau novel*" became a brand-name for an increasingly identifiable genre »<sup>5</sup> tandis que E. F. Bleiler tire la conclusion que Gaboriau a écrit le premier roman policier de facture moderne: « *he wrote the first novels in which the nature of the crime, the introduction and the role of the detective, the extenders, the misdirections, the reader participation and the solution are all carried through in*

---

<sup>2</sup> Dubois, Jacques, *Le roman policier ou la modernité*, Editions Armand Colin, 2005p.42

<sup>3</sup> Dubois, Jacques, op.cit. 2005, p. 42.

<sup>4</sup> Knight, Steven, "*Crime Fiction since 1800. Detection, Death, Diversity*", Second Edition, Palgrave Macmillan, New York, 2010, p. 51.

<sup>5</sup> R. F. Stewart apud Knight, Steven, op.cit. p. 51.

*their modern manner* »<sup>6</sup> et John Scaggs ajoute que le schéma narratif du roman policier de Gaboriau a sauvé, dans l'imagination du public, la réputation de la police: "*this pattern did much to salvage the reputation of the police in crime fiction and the public imagination*"<sup>7</sup>.

Le roman « *L’Affaire Lerouge* » est étiqueté comme « *l’un des plus grands succès du roman moderne* »<sup>8</sup> par la presse de l’époque. Ce roman s’encadre entre les coordonnées décrites par François Fosca un demi-siècle plus tard : « - le crime est entouré de mystère ; - l’innocent est suspecté sur des indices qui lui sont défavorables ; - à la suite d’un raisonnement plus serré, le détective rejette sa première théorie trop hâtivement bâtie ; - on aboutit à une solution imprévue ; - le cas, pourtant extraordinaire, est résolu avec aisance et élégance »<sup>9</sup>.

Roger Bonniot précise que le roman policier « *doit observer des règles* »<sup>10</sup>, plus que d’autres formes littéraires, doit tenir le lecteur à bout du souffle, attentif au déroulement de l’action : « *un roman policier doit normalement découler de la découverte d’un forfait dont les circonstances de découverte restent tout d’abord inconnus. [...] Mais l’enquête, tout en restant l’objet primordial du récit, suppose autour d’elle tout un monde en mouvement, où émergent des individus susceptibles d’aider ou d’entraver le détective dans sa difficile exploration. Par contre, la poursuite de sa mission ne doit en aucun cas se trouver estompée ou retardée par des faits étrangers au sujet ou des développements oiseux, qui lasseraient ou distrairaient le lecteur et atténueraient son attention* »<sup>11</sup>.

Émile Gaboriau s’est inspiré de plusieurs sources pour faire surgir le roman policier ; il s’est inspiré non seulement des récits de Poe et d’Ann Radcliffe, qui écrivait au début du XIXème siècle des « *thrillers* » ou des « *romans d’épouvante* », qui suscitaient l’angoisse et la peur « *par une profusion des faits lugubres ou effrayants, bruits d’origine inexpliquée, apparitions terrifiantes...qui à la fin du récit reçoivent toujours une explication simple et logique* »<sup>12</sup>, des romans de William Godwin comme « *Les*

---

<sup>6</sup> E. F. Bleiler apud Knight, Steven, op.cit. p. 51.

<sup>7</sup> John Scaggs apud Knight, Steven op.cit. p. 51.

<sup>8</sup> Bonniot, Roger, *Emile Gaboriau ou la naissance du roman policier* Librairie Philosophique J. Vrin, Paris, 1985, p. 138.

<sup>9</sup> Bonniot, Roger, op. cit., p. 142.

<sup>10</sup> Bonniot, Roger, op. cit., p. 156.

<sup>11</sup> Bonniot, Roger, op. cit., p. 156.

<sup>12</sup> Bonniot, Roger, op. cit., p. 159.

**Aventures de Caleb Williams** », des récits et contes de l'Antiquité égyptienne, hébraïque, persane, qui ont été repris au XVIIIème siècle par Voltaire en « **Zadig** », ou des récits arabes de « **Mille et Une Nuits** ».

Bonniot affirme qu'il n'est pas impossible que, parmi les sources qui ont inspiré le futur auteur des romans judiciaires, aient figuré certaines nouvelles relatant des crimes et leur châtement, traduites du chinois depuis le début du XIXe siècle par plusieurs sinologues, surtout anglais et français. Il s'agit de neuf récits, datant pour la plupart des XIVe et XVe siècles, qui ont été groupés et publiés en français en 1891 par André Lévy, sous le titre de « **Sept victimes pour un oiseau et autres histoires policières** ». L'auteur anonyme s'avère un précurseur de Poe ou de Conan Doyle, et Gaboriau n'avait pas comment ignorer ces récits, tenant compte du fait que dans « **L'Affaire Lerouge** » il y a un passage où Gaboriau fait preuve de ses connaissances en matière d'histoire et de littérature chinoise.

François Fosca se demande si Gaboriau a étudié l'œuvre de Poe et il arrive à la conclusion que « *le contraire serait incroyable* »<sup>13</sup>, tenant compte des aphorismes et des paroles énoncés par Lecoq : « *Je dépouille mon individualité et m'efforce de revêtir la sienne. Je substitue son intelligence à la mienne. Je cesse d'être agent de la Sûreté pour être cet homme, quel qu'il soit* », « *Quoi ? Pas d'alibi ? Alors il doit être innocent* », « *Je me méfie toujours du probable* »<sup>14</sup>. Ces affirmations ne sont que « *l'écho de la méthode d'identification psychologique avec le suspect, qui est un des fondements de l' "analyse" de Dupin* »<sup>15</sup>.

Quand même, les personnages de Gaboriau sont vifs, des gens qu'on peut rencontrer au coin de la rue, tandis que le détective Dupin créé par Poe reste un personnage abstrait, une machine de raisonnement qui ne fait jamais des erreurs. « *Alors que Dupin est, en dépit de quelques touches de bizarrerie, assez pauvre d'humanité, une machine à raisonner, Lecoq et son maître Tabaret sont des êtres vivants, pareils à ceux que nous rencontrons tous les jours. Dupin ne se trompe jamais, et on n'imagine pas qu'il puisse se tromper ; il va droit au but avec la précision et l'implacabilité d'un mécanisme*

---

<sup>13</sup> Fosca, François, *Histoire et technique du roman policier*, Éditions de la Nouvelle Revue Critique, Paris, 1937, p.77.

<sup>14</sup> Émile Gaboriau apud Fosca, François, op.cit., p.77-78.

<sup>15</sup> Fosca, François, op.cit., p.78.

*bien réglé. Mais Lecoq, lui, tâtonne, hésite, commet des erreurs ; en quoi il est humain »<sup>16</sup>.*

Gaboriau apporte aussi une innovation dans le roman policier, il s'agit du héros policier professionnel, tradition reprise aussi par Simenon avec la série de l'inspecteur Maigret : « *Une des importantes innovations de Gaboriau fut de faire d'un policier professionnel le personnage principal d'un roman, et un personnage sympathique. Jusque-là, les romanciers obéissaient aux préjugés de leur époque, et représentaient toujours les policiers de métier comme des individus assez déplaisants...* »<sup>17</sup>.

Comme dans la vie réelle, Lecoq connaît une ascension sur ligne administrative au cours des « romans judiciaires » de Gaboriau, romans appelés aussi « policiers ». Dans le roman qui porte son nom, « **Monsieur Lecoq** », il est un simple jeune agent, subalterne de la Sureté française, qui a l'opportunité de faire preuve de son intelligence et de sa perspicacité qui lui assurent un rapide avancement dans les forces de la police. Dans « **Le Crime d'Orcival** », Lecoq devient un fonctionnaire respecté de la Préfecture et il a plusieurs agents de police sous ses ordres. « **Le Dossier no. 113** » lui apporte un plus de notoriété et il est avancé sur un poste plus important, sans préciser lequel. Dans « **Les Esclaves de Paris** », il est déjà un personnage fameux, dont la célébrité est connue au-delà de son département, un personnage qui a beaucoup d'autorité pour disposer des bureaux des commissaires de police. Le public le connaît et l'aime, et les malfaiteurs craignent ses enquêtes.

On remarque l'esprit d'observation des policiers de Gaboriau, leur intelligence, leur perspicacité et leur sens pratique. Ils peuvent ramasser et interpréter les indices et, par des déductions éblouissantes, ils résolvent les énigmes des crimes et des délits. Ils font aussi des erreurs, bien sûr, ce qui les rend humains, mais ils s'en rendent compte et les corrigent. Ils doivent se confronter aussi avec les méthodes de la police traditionnelle qui est lente, parfois sceptique et jalouse envers la jeune génération de policiers qui va changer les approches, les démarches policières et les techniques d'enquête.

Les déguisements, les travestissements aident les policiers à filer des personnes. Cette filature suit très souvent à un guet et elle comporte des risques. Gaboriau nous avertit que « *le métier de filateur est plus difficile*

---

<sup>16</sup> Fosca, François, op.cit., p.78.

<sup>17</sup> Fosca, François, op.cit., p.78-79.

*qu'on ne soupçonne et, à l'exemple de tous les métiers, a ses théories invariables, ses règles reconnues, ses calculs tout faits, sa pratique en un mot qui le simplifie singulièrement* »<sup>18</sup>. Bien sûr, la police ne détient monopole ni des travestissements et des déguisements, ni des filatures. Les criminels sont, eux aussi, habiles dans l'art du déguisement et de se faire dissimuler dans la foule.

Dans le domaine policier, Gaboriau donne une utilisation à la photographie qui venait d'être découverte à l'époque. Gaboriau fait référence à la méthode d'identification du criminel par les témoins, par l'intermédiaire des photographies. On fait le témoin regarder une série de photographies-portrait parmi lesquelles figure celle du coupable présumé. Dans « **L'Affaire Lerouge** » les policiers présentent des photographies du suspect, espérant qu'une personne reconnaîtra le prévenu. Le cas échéant, les émissaires de la préfecture de police mettront en circulation une douzaine de ces photographies-portrait. Les policiers de Gaboriau font preuve d'un esprit scientifique très développé. Ils recourent toujours aux résultats des examens des autopsies faites par les médecins légistes qui peuvent confirmer ou infirmer leurs soupçons. Les analyses chimiques peuvent relever les traces d'un poison inconnu. La description des blessures peut conduire vers les circonstances où le crime s'est produit. L'examen psychiatrique est lui aussi très important pour relever le comportement du criminel, son profil psychologique. D'ailleurs, Gaboriau s'avère ici un visionnaire car ces techniques sont maintenant banales dans les enquêtes policières.

Le policier doit se mêler à toutes sortes de classes sociales : « *Un maître policier doit, en outre, posséder des talents qui s'apparentent à ceux des cambrioleurs, des faussaires et des agents du contre-espionnage* » et, comme il faut tout prévoir, M. Lecoq a toujours sur lui « *une trousse renfermant une loupe et divers instruments de formes bizarres, en particulier, une tige d'acier recourbée vers le bout, à laquelle aucune serrure ne saurait résister* »<sup>19</sup>.

Un autre talent de M. Lecoq est celui d'imiter l'écriture, talent qui s'avère précieux et qui peut rendre les suspects confus. Lecoq est aussi un bon psychologue qui peut déterminer le sexe de l'expéditeur d'une lettre anonyme où les mots ont été découpés d'un volume. Il faut ajouter que Lecoq est un maître dans l'art du déchiffrement des cryptogrammes.

---

<sup>18</sup> Émile Gaboriau apud Bonniot, Roger, op. cit., p.200.

<sup>19</sup> Émile Gaboriau apud Bonniot, Roger, op. cit., p.205.

Outre ces talents, Lecoq est doué d'une finesse d'esprit, d'une subtilité surprenante, qui le rend capable de deviner la pensée du criminel, de se lancer en intuitions à propos de son comportement et de se déguiser, de dissimuler son identité pour connaître la vérité. Quand même, il reste modeste, ne se lançant pas dans des théories hasardeuses : « *D'ordinaire, je n'ouvre la bouche que lorsque mon siège est fait, mais aujourd'hui, je laisse voir sans vergogne mes tâtonnements* »<sup>20</sup>. Roger Bonniot observe que le génie de Lecoq ne se compare au génie surnaturel de Dupin ou de Sherlock Holmes : « *Certes, ils ont, l'un et l'autre, le génie de leur métier, mais ce ne sont pas des surhommes, des Dupin ou des Sherlock Holmes* »<sup>21</sup> et il cite en conclusion l'opinion du docteur Locard, l'un des fondateurs de la police de laboratoire : « *Pas un (des détectives contemporains) ne possède, je ne dis pas seulement cette logique et cette maîtrise dans la conduite d'une enquête, mais ces connaissances techniques si dépassées dans nos laboratoires, si strictement inconnues encore dans bien des services de Sûreté* »<sup>22</sup>.

La méthode de raisonnement de Lecoq s'avère « *moins brillante que celle de Dupin* »<sup>23</sup> mais plus pratique. « *Gaboriau a été par là le précurseur des maîtres contemporains de l'enquête policières, et loin de ne voir en M. Lecoq qu'un policier de fantaisie, ils ont nettement rendu justice à son créateur* »<sup>24</sup>.

Pour ses romans judiciaires ou policiers, Gaboriau s'est documenté sérieusement, car les techniques et les méthodes d'enquête policière, même les résultats des autopsies et des analyses de laboratoire qui peuvent élucider les crimes, témoignent une sérieuse documentation.

Pour assurer la vraisemblance de ses romans, Gaboriau devait se documenter aussi sur l'organisation et le fonctionnement de la police, de la justice, de l'administration des pénitenciers et recueillir des informations sur les principes et les services de la médecine légale. Bonniot dresse une liste d'ouvrages et de traités de médecine légale qui circulaient à cette époque-là et que Gaboriau devait les avoir lus : *Médecine légale théorique et pratique* d'Alphonse Devergie, *Traité pratique de médecine légale* de Johann Karl Casper (traduit de l'allemand en 1862), *Traité de médecine légale* de Mathieu Orfila, *Manuel complet de médecine légale* de Joseph Briand et Ernest Chaudey, des traités de médecine

---

<sup>20</sup> Émile Gaboriau apud Bonniot, Roger, op. cit., p.209.

<sup>21</sup> Bonniot, Roger, op. cit., p.209.

<sup>22</sup> Fosca, François, op.cit., p.81.

<sup>23</sup> Fosca, François, op.cit., p.80.

<sup>24</sup> Fosca, François, op.cit., p.80.

générale ou des ouvrages utiles pour le travail policier comme *Recherches physiologiques sur la vie et la mort* de Xavier Bichat, *Manuel de pathologie et de clinique médicale* d'Ambroise Tardieu ou *Traité de chimie légale* de Gaultier Claubry ainsi que des études médicales qui tiennent de divers domaines de la médecine, spécialement celles consacrées à l'aliénation mentale : *Médecine légale des aliénés et des sourds-muets* de Hoffhauer , *Du degré de compétence des médecins dans les questions judiciaires relatives aux aliénations mentales* d'Elias Regnault, *De la folie considérée dans les rapports avec les questions médico-judiciaires* de C.H. Marc et une brochure d'Alphonse Devergie : *Où finit la raison, où commence la folie ?* Ces derniers travaux ont été publiés pendant la première moitié du XIXème siècle et Gaboriau s'est documenté aussi sur les propriétés des diverses substances toxiques et poisons en étudiant le *Traité de toxicologie* et *l'Étude médico-légale et clinique de l'empoisonnement* de Mathieu Orfila. Enfin, Gaboriau s'est familiarisé avec le fonctionnement des services de la police et avec l'administration et le fonctionnement des pénitenciers, tenant compte de la nature de ses romans, en parcourant des ouvrages comme : *Dictionnaire de la police* de Charles Pionin qui s'occupe de la constatation des crimes et des divers délits, *Recherches historiques et critiques sur la Morgue* de Firmin Maillard, *Système pénitentiaire complet* d'Almire Lepelletier de la Sarthe, *Les populations dangereuses et les misères sociales* écrit par l'ancien préfet Pal Cère, *Le Monde des coquins* et *Variétés de coquins* de Moreau-Christophe, ancien inspecteur général des prisons, *Les Malfaiteurs, mémoires inédits* de Chenu, *Voleurs et volés*, ouvrages qui ont fait Gaboriau pénétrer dans la promiscuité du monde des voleurs et des bas-fonds parisiens.

Prenant l'idée du Dr. Devergie, que « *le dernier sentiment de l'existence reste empreint sur le visage des cadavres* »<sup>25</sup>, Gaboriau lui trouve deux applications pratiques. Dans « **Monsieur Lecoq** », la physionomie des deux victimes de la Poivrière, exprime « *l'épouvante arrivée à son paroxysme* », ce qui amène le vieux médecin à déclarer : « *je suis autorisé à imaginer qu'ils ont dû être stupéfiés par quelque spectacle absolument imprévu, étrange, effrayant. Cette expression terrifiée que je leur vois, je ne l'ai surprise qu'une fois sur les traits d'une brave femme, morte subitement du saisissement qu'elle éprouva en voyant entrer chez elle un de ses voisins qui était déguisé en*

---

<sup>25</sup> Bonniot, Roger, op. cit., p.214.

*fantôme, pour lui faire une bonne farce »<sup>26</sup>. Par contre, le visage du père Pigoreau du roman « **Le Petit Vieux des Batignolles** » « est resté calme, presque souriant, ce qui amène l'étudiant en médecine à conclure à une mort soudaine. Par conséquent ce ne pouvait être la victime qui avait écrit avec son sang le nom du meurtrier »<sup>27</sup>.*

La documentation dans le domaine de la médecine légale permet aux policiers de Gaboriau d'établir la nature de la blessure produite par une arme à feu ou par un objet contondant, couteau ou un autre. La médecine légale leur permet de préciser de quel type d'arme de feu il s'agit, de quel angle le criminel a tiré la balle ou, dans le cas d'un couteau, quel était le coup fatal. Dans « **Monsieur Lecoq** », on procède à l'examen minutieux de la plaie et les légistes précisent que la mort de l'une des victimes a survécu à la suite « *d'un coup de feu tiré à bout portant* »<sup>28</sup> ; « *la largeur de la plaie circulaire, l'absence du sang sur les bords, la peau rétractée, les chairs dénudées, noircies, brûlées le démontraient avec une précision mathématique. [...] La balle qui avait donné la mort, avait été tirée de plus d'un mètre de lui et sa blessure n'avait rien de l'aspect hideux de l'autre* »<sup>29</sup>.

Les objets contondants variés – le couteau, l'épée, le sabre, le poignard - doivent être examinés pour déterminer le type d'instrument qui a blessé la victime et l'état de la victime. La profondeur et la forme de la plaie sont très importantes pour établir le type d'arme qui a été utilisé. « *Quant à l'ouverture de la blessure elle ne renseigne pas forcément sur le diamètre de l'arme, mais on peut le connaître avec exactitude s'il y a pénétration d'un os. [...] Si la blessure a été faite sur un être vivant, il se produit une incorporation du sang avec le tissu de la peau, qui prend une couleur noirâtre. Au contraire, si l'individu était déjà mort, les lèvres de la blessure ne sont jamais saignantes. Enfin, la direction de celle-ci renseigne assez bien sur la position de l'agresseur au moment où le coup a été porté* »<sup>30</sup>.

Dans « **L'Affaire Lerouge** » l'agent de police qui examine le cadavre de la veuve Lerouge, constate qu'il est rigide et il conclut qu'il y a au moins trente-six heures que la veuve est morte. Tabaret explique comment le crime a eu lieu : « *Le jeune homme s'est approché de la veuve alors accroupie et penchée en avant et lui a donné deux coups dans le dos. Elle n'est pas morte*

---

<sup>26</sup> Émile Gaboriau apud Bonniot, Roger, op. cit., p.214.

<sup>27</sup> Émile Gaboriau apud Bonniot, Roger, op. cit., p.214.

<sup>28</sup> Émile Gaboriau apud Bonniot, Roger, op. cit., p.215.

<sup>29</sup> Émile Gaboriau apud Bonniot, Roger, op. cit., p.215.

<sup>30</sup> Émile Gaboriau apud Bonniot, Roger, op. cit., p.216.

*instantanément. Elle s'est redressée à demi, se cramponnant aux mains de l'assassin. Lui, alors s'est reculé, l'a soulevée brusquement et l'a rejetée dans la position où la voyez. Cette courte lutte est indiquée par la position du cadavre. Accroupie et frappée dans le dos, c'est sur le dos qu'elle devait tomber. Le meurtrier s'est servi d'une arme aiguë et fine, qui doit être un bout de fleuret démoucheté et aiguisé. En essuyant au jupon de la victime, il nous a laissé cette indication »<sup>31</sup>.*

En ce qui concerne les méthodes d'empoisonnement au XIX<sup>ème</sup> siècle, celles-ci constituaient un domaine délicat de la médecine légale, en tenant compte des connaissances limitées en toxicologie. « *Devergie [...] classe d'une manière pratique les poisons d'après leurs effets visibles. Il distingue ceux qui sont à effets irritants (sueur, respiration difficile, vomissements), ceux dont les effets sont narcotiques (yeux saillants, peau froide, respiration lente, stupeur entre les crises) et enfin les poisons à effets septiques (lassitude générale, syncope) »<sup>32</sup>. Gaboriau va mettre en pratique les résultats des recherches dans le domaine de la toxicologie. Dans « **La Clique dorée** », Sarah Brandon avale le contenu d'un flacon de poison et elle meurt « *dans d'affreuses convulsions* »<sup>33</sup> ; « *une forte odeur d'amandes amères se répand dans la pièce* »<sup>34</sup>. Gaboriau ne précise s'il s'agit du cyanure ou de l'acide cyanhydrique. Le médecin Hortebize du même roman ne meurt pas instantanément : « *Le poison subtil qui devait le foudroyer l'a trahi et voici vingt-quatre heures que dure son agonie* »<sup>35</sup>.*

Le roman policier de Gaboriau représente aussi une fresque des classes basses de la société, des classes dangereuses, comme les vagabonds, les criminels, des escrocs, classes décrites par Lepelletier de la Sarthe dans son ouvrage *Système pénitentiaire* ; ici il décrit un type de « *vagabond insoucieux du lendemain, paresseux, fréquentant les mauvais lieux, s'offrant pour de petits services, mais incapable d'un travail sérieux* »<sup>36</sup>, « *le père qui exerce son enfant à voler et le bat quand il a la maladresse de se faire prendre* »<sup>37</sup> ou « *l'escroc qui se dissimule sous le frac de l'homme du monde, hautain avec les*

---

<sup>31</sup> Émile Gaboriau apud Bonniot, Roger, op. cit., p.216.

<sup>32</sup> Bonniot, Roger, op. cit., p.216.

<sup>33</sup> Émile Gaboriau apud Bonniot, Roger, op. cit., p.216-217.

<sup>34</sup> Émile Gaboriau apud Bonniot, Roger, op. cit., p.217.

<sup>35</sup> Émile Gaboriau apud Bonniot, Roger, op. cit., p.217.

<sup>36</sup> Bonniot, Roger, op. cit., p.220.

<sup>37</sup> Bonniot, Roger, op. cit., p.220.

uns, rampant avec les autres »<sup>38</sup>, personnages qui vont plus tard peupler les romans policiers de Gaboriau. *Le Système pénitentiaire* décrit aussi en détail les perquisitions auxquelles sont soumis les condamnés à l'entrée dans la prison, occasion pour Gaboriau de faire la description de l'état déplorable des cellules. Roger Bonniot remarque le fait que « *ce souci d'une bonne documentation est tout à l'honneur de Gaboriau. On le retrouvera rarement par suite chez les auteurs policiers trop persuadés qu'il leur suffit de se livrer à leur imagination pour réaliser une œuvre non seulement captivante, mais solide, et ne comprenant pas tout ce que peut apporter de véracité une peinture exacte du cadre où se déroule l'action et des moindres moments de celle-ci* »<sup>39</sup>.

On a adressé beaucoup de critiques aux romans judiciaires de Gaboriau, parmi lesquelles l'abus du procédé appelé « *flash-back* » qui interrompt l'action au moment où la curiosité du lecteur atteint le paroxysme. Cependant cette technique a été utilisée par tous les grands romanciers, (Balzac, Vigny...), mais dans le roman policier elle devient encombrante et présente des inconvénients. Il faut rappeler que Gaboriau est un auteur de roman policier en feuilletons qui devait s'étendre sur plusieurs numéros du journal qui a signé le contrat avec Gaboriau. Gaboriau était obligé de respecter le contrat et de sortir un roman policier feuilleton sur de nombreux numéros.

Régis Messac explique « *l'inéluctable conséquence de cette contrainte:...un feuilletoniste qui voulait vraiment gagner sa vie devait produire avant tout de longs, de copieux feuilletons. Gaboriau eût peut être préféré, à l'instar d'Edgar Poe, n'écrire que de courtes nouvelles...Mais il lui fallait vivre de sa plume : force lui était donc de délayer une intrigue du genre "Meurtre dans la rue Morgue" en quelques soixante ou quatre-vingts pages.* »<sup>40</sup>.

Le plan que Gaboriau dresse dans la majorité de ses romans policiers est presque le même : l'action commence d'une manière alerte, on introduit le mystère, l'enquête, les prodiges du policier. Ensuite, quand l'action approche du point culminant, le récit s'interrompt et l'auteur commence à raconter une histoire passée il y a vingt ou trente ans, histoire que le lecteur trouve interminable. Après plusieurs dizaines de pages, le fil du récit est renoué et le détective peut résoudre le cas en quelques pages.

---

<sup>38</sup> Bonniot, Roger, op. cit., p.220.

<sup>39</sup> Bonniot, Roger, op. cit., p.220.

<sup>40</sup> Régis Messac apud Bonniot, Roger, op. cit., p.221-222.

Roger Bonniot, qui a étudié l'œuvre de Gaboriau, lui reproche d'autres éléments que les autres critiques n'ont pas remarqués. Il s'agit des inconsistances, de « *certaines invraisemblances* »<sup>41</sup>, des « *tours de force incroyables accomplis aussi bien par Mascarot que par Lecoq, qui, pendant des années, sont apparus à leur entourage sous l'aspect de plusieurs personnages physiquement très différents sans être reconnus...* », ou bien « *d'invraisemblances involontaires plus banales, touchant à la vie courante, que le lecteur découvre à la réflexion. Elles ont échappé à l'auteur qui, bousculé par la nécessité quotidienne de fournir son feuilleton, a pu perdre de vue de petits faits antérieurs* »<sup>42</sup>. Ainsi, il y a des inconsistances en ce qui concerne l'âge des personnages, des confusions dans les relations entre les personnages récurrents des romans, des exagérations qui sont destinées à impressionner le lecteur et qui portent en général sur l'écoulement du temps (par exemple le juge interroge un suspect pendant sept heures).

Gaboriau a suscité des controverses, des jalousies et des envies de la part de ses collègues de guildes devant son énorme succès qui lui procurait des contrats et finalement de l'argent. Beaucoup des critiques de l'époque s'avèrent étonnés face au genre policier qui était nouveau à ce temps-là et ne peuvent pas comprendre que le récit policier donne un rôle de héros, un beau rôle, aux policiers qui étaient dédaignés à cette époque-là. Les grands criminels de l'époque portaient un nimbe, une aura romantique, qui manquait aux agents de la Sûreté. Les exploits des malfaiteurs, leur vie exposée au danger, étaient considérés beaucoup plus attrayants par le public que les vies des policiers qui défendent la loi. Le mépris pour les policiers est partagé par les magistrats aussi. Par exemple dans « **Le Crime d'Orcival** », le juge accueille froidement l'inspecteur Lecoq : « *Le magistrat n'aime pas la police et ne s'en cache guère. Il subit sa collaboration plutôt qu'il ne l'accepte, uniquement parce qu'il ne peut s'en passer. Dans sa droiture, il condamne les moyens qu'elle est parfois forcée d'employer, tout en reconnaissant la nécessité de ces mêmes moyens* »<sup>43</sup>.

Chez Gaboriau, il y a un mélange intime de deux genres, policier et judiciaire : « *...dans les romans de Gaboriau et dans bien d'autres par la suite, il y a matière à deux genres littéraires, proches parents, mais distincts. Et, quand enquête de police et instruction judiciaire se retrouvent dans le même ouvrage,*

---

<sup>41</sup> Bonniot, Roger, op. cit., p.222.

<sup>42</sup> Bonniot, Roger, op. cit., p.222.

<sup>43</sup> Émile Gaboriau apud Bonniot, Roger, op. cit., p.224.

parfois intimement imbriquées comme c'est le cas dans « **Monsieur Lecoq** », on aboutit à une combinaison pour laquelle il faudrait trouver une dénomination nouvelle à la fois le roman policier ou le roman judiciaire »<sup>44</sup>.

C'est intéressant que Gaboriau ne soit pas resté dans l'histoire de la littérature comme un feuilletoniste, mais grâce à son talent d'écrivain de policiers : « ...probablement serait-il fort déçu d'apprendre qu'actuellement, sa gloire de policier est infiniment plus grande que sa gloire de romancier »<sup>45</sup>.

En ce qui concerne son style, on a lui apporté aussi des critiques : « Littérairement, les romans policiers de Gaboriau sont assez médiocres ; il écrit à la diable, et accumule les clichés. La psychologie est le plus souvent sommaire, conventionnelle, et lorsque l'auteur nous dépeint des gens de la bonne société, ils sont criants d'invéraisemblance. Il est juste de dire que lorsqu'il s'agit d'individus que Gaboriau a pu observer, agents de police petits bourgeois, boutiquiers, ils ne manquent ni de vérité ni de pittoresque »<sup>46</sup>. Fosca remarque aussi « la composition gauche et monotone dont use l'auteur dans presque tous ses romans »<sup>47</sup>, en se rapportant surtout à l'interruption du fil de la narration au moment où le policier est sur le point de trouver la solution du problème pour transporter le lecteur à vingt ou à trente ans plus tôt, en lui expliquant les circonstances qui ont amené au crime.

La valeur et le mérite de Gaboriau d'avoir inventé le roman policier n'avaient pas été reconnus en France à cette époque-là : « Il est curieux que de son temps, la nouveauté et la valeur de l'apport de Gaboriau n'aient pas été remarquées ». Cependant, ses romans ont été appréciés en Angleterre : « On fut plus perspicace en Angleterre. De bonne heure, Gaboriau y fut traduit; il est encore estimé plus même qu'en France, et il y est encore lu. Et comme on verra tout à l'heure, ce sera un Anglais, Conan Doyle, qui saura reconnaître ce qu'il y avait d'original et de neuf dans ces romans " pour concierges " »<sup>48</sup>.

Mais on peut passer de vue les inconsistances de l'œuvre de Gaboriau, tenant compte du fait qu'il a créé un nouveau roman « Toutes ces " bavures " sont bien vénielles, compte tenu de ce que Gaboriau a apporté de nouveau dans le domaine du roman, et ne sauraient compromettre la valeur de son œuvre policière »<sup>49</sup>.

---

<sup>44</sup> Bonniot, Roger, op.cit. p.225.

<sup>45</sup> Fosca, François, op.cit., p.81.

<sup>46</sup> Fosca, François, op.cit., p.76.

<sup>47</sup> Fosca, François, op.cit., p.76-77.

<sup>48</sup> Fosca, François, op.cit., p.81.

<sup>49</sup> Bonniot, Roger, op. cit., p.223.

En conclusion, Émile Gaboriau a tourné la fiction policière vers le roman et il a ouvert la voie du roman policier moderne. Il a changé la mentalité du public en ce qui concerne le travail policier qu'il l'a décrit plus scientifiquement et plus rigoureusement.

### **Bibliographie**

1. BONNIOT, Roger, *Émile Gaboriau ou la naissance du roman policier* Librairie Philosophique J. Vrin, Paris, 1985.
2. DUBOIS Jacques, *Le roman policier ou la modernité*, Editions Armand Colin, Paris 2005.
3. FOSCA, François, *Histoire et technique du roman policier*, Éditions de la Nouvelle Revue Critique, Paris, 1937.
4. HAINING, Peter, *The Golden Age of Crime Fiction*, Prion Book, Carlton Publishing Group, London, 2002.
5. KNIGHT, Stephen, *Crime Fiction since 1800*, Palgrave Macmillan, London, UK, 2010.
6. SCAGGS, John, *Crime Fiction*, The New Critical Idiom, Routledge, London, UK, 2005.

Cette étude a été financée par le contrat POSDRU/187/1.5/S/155397 („Prin burse doctorale spre o nouă generație de cercetători de elită”), projet stratégique cofinancé par le Fond Social Européen, le Programme Sectoriel de Développement des Ressources Humaines 2007-2013.